

## Subsides

répète aujourd'hui, il n'y a qu'un moyen de faire progresser économiquement les régions défavorisées du pays, c'est par une aide directe apportée par investissements publics aux petites entreprises qui veulent lancer une entreprise, au lieu de les diriger vers des investisseurs privés qui bénéficieraient alors d'une concession fiscale tandis qu'un autre, derrière eux, en recevra une autre, de sorte que non seulement l'État y contribue, mais il perd encore des recettes du Trésor aux dépens du simple contribuable. Il vaudrait mieux mettre sur pied un programme entreprise, au moyen d'une loi contre les monopoles et les oligopoles, assorti de capitaux à des taux d'intérêt raisonnables, afin qu'elle ne soit pas toujours à la merci des grandes sociétés d'investissement qui bénéficieraient de concessions fiscales.

Je dirais, monsieur l'Orateur, que 106 ans de notre histoire démontrent que nous ne pouvons pas développer les régions désavantagées de notre pays à la faveur des motifs de profit ordinaire de l'entreprise privée, car celle-ci n'a pas, au fil des ans, cru à la rentabilité de ces régions et elle n'y croira pas dans l'avenir non plus. Il n'y a qu'un moyen d'aider et de développer les régions défavorisées de notre pays économiquement eu égard aux ressources de la population, à leurs traditions et à leur culture; c'est en recourant aux investissements et à l'assistance des deniers publics et, lorsque c'est possible, des fonds provinciaux. Je rappelle aux députés que les mineurs et les métallurgistes du Cap-Breton ont obtenu l'aide du gouvernement fédéral qui a pris les mines à sa charge, et du gouvernement de la Nouvelle-Écosse qui a acquis l'industrie sidérurgique. Ce dernier, incidemment, était un gouvernement conservateur.

Je dis que ce qu'il nous faut c'est restructurer de fond en comble la Corporation de développement du Canada, pour en faire une entreprise publique disposant de sommes considérables qui sont recueillies par le biais d'une loi qui oblige toutes les sociétés canadiennes, publiques et privées, financières et industrielles à investir une certaine partie de leurs capitaux de placement dans la Corporation de développement du Canada, qui serait assujettie au contrôle et à la gestion de l'État, dans le but précis de récupérer des fragments de l'économie canadienne au bénéfice de notre peuple ou de fournir aux provinces les revenus et les capitaux dont elles ont besoin pour améliorer leur économie. De cette façon, les petites entreprises auraient à leur disposition les capitaux dont elles ont besoin à des taux d'intérêt raisonnables. Ce sont là les moyens qui permettraient de réaliser un véritable développement économique et social. Troquer mes collègues de gauche pour permettre à ceux de droite de former le gouvernement ne changerait pas la moindre chose. Le pays serait peut-être tout simplement un peu plus morne et les ministériels un peu plus dépourvus d'imagination que ne le sont parfois nos vis-à-vis, bien que cela me paraisse difficile à imaginer.

L'économie et la société canadiennes ont besoin d'une transformation radicale. Elle ne viendra ni des libéraux ni des conservateurs. Aussi longtemps que le Parlement débattrait des bills qui préconisent, entre autres choses, d'augmenter la pension de vieillesse, de réduire la charge fiscale du contribuable ordinaire, d'augmenter les allocations et les pensions aux anciens combattants, d'améliorer les lois nationales sur le logement, et de remanier la situation des investissements étrangers dans le pays, les députés du Nouveau parti démocratique à la Chambre ne seront pas dupes des sottises du parti conservateur.

[M. Lewis.]

• (1720)

**M. Barnett J. Danson (York-Nord):** Monsieur l'Orateur, l'intervention du député de Prince-Albert (M. Diefenbaker) au moment où le débat portait sur la question de procédure, pour se défendre d'avoir pris part à la rédaction de la motion, m'a ravi. J'aimerais le voir parmi nous à ce moment-ci. Il pourrait y avoir un autre genre d'impôt sur les divertissements, qu'il faudrait payer chaque fois que le député prend la parole. Mais je crois devoir reprendre l'expression qu'il employait l'autre jour, savoir que la montagne avait accouché d'une souris. C'est une expression rebattue, une sorte de cliché, mais il faut dire que nous attendions ce débat avec une sorte d'impatience. Nous songions à la grave question de sa validité procédurale à la journée inactive à la Chambre des communes sur les deux jours désignés, et avions hâte de voir en quoi consistait cette si importante motion. C'aurait pu être une importante motion et nous nous attendions vraiment à quelque chose de positif, mais ce ne fut qu'une liste de griefs déjà entendus et la question du manque de coordination de ce côté-ci de la Chambre.

Puis, on nous annonça l'attaque triphasée de la part du député d'Action Canada. Il ne s'agissait plus d'un courant alternatif biphasé mais d'un courant continu triphasé, or cette attaque n'a pas eu lieu. J'ai passé mon temps à attendre. Le chef de l'opposition (M. Stanfield) a ressuscité ses grandes propositions de la période électorale sur les stimulants aux petites entreprises, lesquels, soit dit en passant, ne sont pas sans valeur. Ses idées ne sont pas toujours mauvaises, mais elles sont d'ordinaire mal conçues, comme par exemple la disposition d'indexation pour combattre l'inflation, qui n'est pas originale en soi, il l'a prise ailleurs. Néanmoins, notre ministre des Finances (M. Turner) l'a rendu administrativement viable. Mais parler de cette grande attaque triphasée et de la politique coordonnée de l'opposition—la déduction de 50 p. 100, les \$5,000 investis dans les entreprises autorisées—comme la solution aux problèmes de 50 p. 100 de nos chômeurs de moins de 25 ans, c'est être bien loin de la vérité. Dire qu'il s'agit de la solution au problème de l'appartenance canadienne ou à tous les problèmes économiques qui se posent au Canada correspond bien à la façon de voir limitée du député, car je n'avais jamais encore vu s'attaquer à un problème aussi important avec un esprit aussi étroit.

Il n'a pas critiqué directement le principe des allègements fiscaux des sociétés et de l'amortissement du coût en capital, mais s'est contenté de l'égratigner. Ces mesures ne sont pas destinées à profiter aux grosses entreprises, mais plutôt aux petites, qui constituent la colonne vertébrale de notre industrie, aux dizaines de milliers d'entreprises, dont une que j'ai fondée, qui ont besoin de stimulants et d'une chance de prendre de l'expansion. Le chef de l'opposition est un excellent homme et, quoi qu'il en dise, il est bon, sincère, honnête et a même de bonnes idées libérales. Il ne s'agit pas de s'attaquer au gouvernement, mais à notre économie. Ce n'est pas un jeu politique; nous sommes en guerre.

Nous avons affaire à des problèmes bien plus importants que celui de savoir qui restera au pouvoir. L'économie internationale est hautement concurrentielle. Nous avons nos problèmes avec les États-Unis et la crise monétaire internationale. Se posent à nous la question des investissements étrangers et celle des petites entreprises, qui m'intéressent particulièrement, qui ont été évoquées dans le discours du trône et pour lesquelles des mesures seront présentées sous peu, comme l'a dit le ministre de l'Industrie et du Commerce (M. Gillespie) au cours du